

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES HAUTES ALPES

PREFET DES HAUTES-ALPES

ARRETE N°05-2025-07-04-00001

**PORTANT RÉQUISITION DES OFFICINES DE PHARMACIE POUR ASSURER  
LE SERVICE PHARMACEUTIQUE DE GARDE ET D'URGENCE A COMPTER DU 4<sup>er</sup> JUILLET SUR LE  
DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES**

**Le Préfet des Hautes-Alpes  
Chevalier de la légion d'honneur  
Chevalier national de l'ordre du mérite**

VU le Code de la santé publique et notamment les articles L.5125-17 et R.4235-49,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2215-1 alinéa 4 ;

VU l'appel national des organisations syndicales représentatives de la profession aux pharmacies d'officine de faire une grève illimitée du service de garde et d'urgence sur tout le territoire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025 ;

VU l'appel des organisations syndicales départementales représentatives de la profession à suivre cet appel national de grève du service de garde et d'urgence des officines à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025 ;

VU le préavis de grève en date du 26 juin du syndicat des pharmaciens d'officine du département des Hautes Alpes appelant les pharmacies en service de garde et d'urgence à un mouvement de fermeture totale à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025 et pour une durée illimitée ;

VU l'estimation du pourcentage du nombre de grévistes évalué par le syndicat des pharmaciens d'officine ;

**CONSIDÉRANT** que le syndicat des pharmaciens d'officine évalue à 85% le taux de grévistes dans le département des Hautes Alpes ;

**CONSIDÉRANT** que la cessation d'activité du service de garde et d'urgence des officines à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025, ne permettra pas de répondre aux besoins de la population et d'assurer une dispensation pérenne des médicaments, en particulier en dehors des heures d'ouverture habituelles des pharmacies ;

**CONSIDÉRANT** que cette cessation d'activité est de nature à créer un risque grave pour la santé publique et de compromettre la continuité des soins ;

**CONSIDÉRANT** l'importance du service de garde et d'urgence des officines, qui constitue un maillon essentiel de la chaîne de soins, notamment pour les patients nécessitant une prise en charge immédiate ;

**CONSIDÉRANT** que ces préavis désorganisent l'approvisionnement en médicaments dans ce département ;

**CONSIDÉRANT** l'impossibilité pour l'administration de faire face au risque pour la santé publique en utilisant d'autres moyens ;

**CONSIDÉRANT** l'impérieuse nécessité d'assurer la protection de la santé publique et la continuité de cette mission de service public, représentant une situation d'urgence ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu dans ces conditions de réquisitionner les officines pour certains secteurs dans le département des Hautes Alpes afin de garantir une organisation minimale du service de garde et d'urgence durant la période de grève ;

Sur proposition du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur :

## **ARRETE**

### **Article 1 :**

Les officines de pharmacie et les pharmaciens titulaires d'officines mentionnés dans le tableau annexé au présent arrêté sont réquisitionnés afin d'assurer pour le secteur géographique indiqué, aux dates et heures précisées, le service pharmaceutique de garde et d'urgence.

### **Article 2 :**

La présente réquisition est une réquisition de services. Il est rappelé qu'en vertu de l'article L. 5424-3 du Code de la santé publique dans son alinéa 12, constitue un manquement soumis à sanction financière le fait pour un pharmacien de ne pas participer au service de garde ou au service d'urgence dans les conditions prévues à l'article L. 5125-22.

### **Article 3 :**

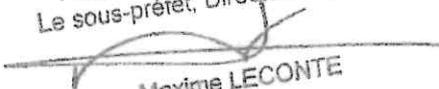
Un recours peut être formé devant le Tribunal Administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

### **Article 4 :**

Le Préfet des Hautes-Alpes, la Directrice de la Délégation Départementale des Hautes Alpes de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Directeur départemental de la sécurité publique du département des Hautes-Alpes et le Commandant du groupement de gendarmerie du département des Hautes-Alpes, les maires des communes concernées, sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux pharmaciens concernés et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hautes-Alpes.

Fait à Gap, le 4 juillet 2025,  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le sous-préfet, Directeur de Cabinet

  
Maxime LECONTE



Au regard des informations en notre possession, voici le tableau des pharmacies réquisitionnées pour la période  
**du Vendredi 4 juillet au jeudi 31 juillet 2025.**

**Horaires de garde :**

- **Nocturne** : 7j7 20h- 8 h ou 9h selon les secteurs
- **Diurne** : Dimanche et jours fériés 8h-20h

**Période du 4 au 10 juillet – Tous secteurs**

NOM	Titulaire	SECTEUR	LOCALITE	ADRESSE PHARMACIE	TEL PHARMACIE	Horaires et dates de réquisition
PHARMACIE DU TORRENT DE BONNE PHARMACIE COMMANDANT DUMONT	M BAILLE Anthony	GAP	05000 GAP	3 Avenue DU COMMANDANT DUMONT	04 92 51 06 43	Jeudi 10 juil Nocturne
PHARMACIE EYRAUD PHARMACIE DU ROCHASSON	MIME EYRAUD-GALLINO Nelly	GAP	05000 GAP	Imm Les Genets 38 Avenue COMMANDANT DUMONT	04 92 51 16 98	Lundi 7 juil Nocturne
PHARMACIE DE LA ROCHE PHARMACIE FUBIANI	M FUBIANI Jean-Luc	VEVNES	05400 LA ROCHE-DES- ARNAUDS	Rte de GAP Lieu dit LES GAUDIS	04 92 57 89 40	Vendredi 4 au jeudi 10 juil Nocturne Dimanche 6 juil Diurne

PHARMACIE LAMONERIE	MIME LAMONERIE Isabelle	CHAMPSAUR	05500 SAINT-BONNET- EN- CHAMPSAUR	4 B Avenue de la Liberation	04 92 50 17 73	Samedi 5 juil Nocturne Dimanche 6 juil Diurne et Nocturne
PHARMACIE DES ECRINS	MIME GARRIGOU Florence MIME LAROCHE Anne	VALLEE SERRE CHEVALIER	05240 LA SALLE-LES- ALPES	Centre Commercial Pré Long	04 92 24 70 58	Vendredi 4 au Jeudi 10 juil Nocturne Dimanche 6 juil Diurne

**Période du 11 au 31 juillet – Tous secteurs**

NOM	Titulaire	SECTEUR	LOCALITE	ADRESSE PHARMACIE	TEL PHARMACIE	Horaires et dates de réquisition
PHARMACIE DE TOKORO	MIME DUMONT-PIERREL Emilie M GIRAUD-SAUVEUR Louis	GAP	05000 GAP	86 av d'Embrun	04 92 56 10 10	Vendredi 11 juil Nocturne Jeudi 24 juil Nocturne
PHARMACIE DU THEATRE	M DE TILLESSE Guillaume MIME DE TILLESSE-LANGELLIER Marianne	GAP	05000 GAP	Imm Le Clair Val 115 Boulevard Georges Pompidou	04 92 51 08 71	Samedi 12 juil Nocturne Vendredi 25 juil Nocturne
PHARMACIE CARNOT	MIME COUTIN-RIZZITELLI Marine	GAP	05000 GAP	23 rue Carnot	04 92 51 32 93	Dimanche 13 juil Diurne Dimanche 13 juil Nocturne
PHARMACIE DE L'OFFICE DU TOURISME	M COUTIN Rémi	GAP	05000 GAP	2 pl Jean Marcellin	04 92 52 01 04	Lundi 21 juil Nocturne Samedi 26 juil Nocturne
PHARMACIE DE LA PLACE AUX HERBES	M GALLIER Romain	GAP	05000 GAP	Place aux herbes	04 92 51 00 83	Lundi 14 juil Diurne et Nocturne Dimanche 27 juil Diurne et Nocturne

PHARMACIE DE FRANCE	MME GOUDIN Céline	GAP	05000 GAP	29 rue de France	04 92 51 00 69	Mardi 15 juil Nocturne
PHARMACIE DE LA COMMANDERIE	MIME CATHELAIN TRAVERT Isabelle	GAP	05000 GAP	20 avenue Jean Jaures	04 92 51 57 18	Mercredi 16 juil Nocturne
						Mardi 29 juil Nocturne
PHARMACIE DE FONTREYNE	M QUEVREL Benjamin	GAP	05000 GAP	19 av François Mitterand	04 92 52 35 41	Judi 17 juil Nocturne
						Mercredi 30 juil Nocturne
PHARMACIE DE LA LUYSANNE	MIME ARGONI Mariane MIME EYNAUD Elisa	GAP	05000 GAP	18D, av Emilie Didier	04 92 53 85 46	Vendredi 18 juil Nocturne
						Judi 31 juil Nocturne

NOM	Titulaire	SECTEUR	LOCALITE	ADRESSE PHARMACIE	TEL PHARMACIE	Horaires et dates de réquisition
PHARMACIE ST ROCH	MIME LERMOYER-LELEU Stéphanie	GAP	05000 GAP	72 av Jean Jaures	04 92 51 12 41	Samedi 19 juil Nocturne
PHARMACIE DU ROCHASSON	MIME EYRAUD GALLINO Nelly	GAP	05000 GAP	Imm les Genets 38 av commandant Dumont	04 92 51 16 98	Dimanche 20 juil Diurne et Nocturne
PHARMACIE DE LA LIBERATION - BOMBAIL	M BOMBAIL Vincent	GAP	05000 GAP	32 bd de la Libération	04 92 51 15 83	Mardi 22 juil Nocturne
PHARMACIE DU TORRENT DE BONNE	M BAILLE Anthony	GAP	05000 GAP	3 av commandant Dumont	04 92 51 06 43	Mercredi 23 juil Nocturne

PHARMACIE DU MELEZIN	MME BONNAFOUS Laurie	BRIANCON	05100 BRIANCON	47 av du Général de Gaulle	04 92 20 35 79	Vendredi 11 au jeudi 17 juil Nocturne Dimanche 13 et lundi 14 juil Diurne
PHARMACIE DU GRAND MORGON	M GALLIER Bruno	EMBRUN	05200 EMBRUN	3 place des commerces	04 92 44 20 75	Vendredi 11 au jeudi 17 juil Nocturne Dimanche 13 et lundi 14 juil Diurne
PHARMACIE DES REMPARTS	MIME VIOSSAT Agathe MME CALLU Blandine	EMBRUN	05200 EMBRUN	Rue DE LA LIBERTE	04 92 43 37 69	Vendredi 18 au jeudi 24 juil Nocturne Dimanche 20 Diurne
PHARMACIE COLLOMB PHARMACIE DU SOLEIL	MME COLLOMB Anne-Line	EMBRUN	05200 EMBRUN	9 pl Barthelon	04 92 43 00 30	Vendredi 25 au jeudi 31 juil Nocturne Dimanche 27 Diurne
PHARMACIE DE L'HOTEL DE VILLE	M JUZIAN Paul MIME LAUNEY Océane	LARAGNE	05300 LARAGNE- MONTEGLIN	5 Avenue Arthur Audibert	04 92 65 20 57	Vendredi 11 au jeudi 17 juil Nocturne Dimanche 13 et lundi 14 juil Diurne

NOM	Titulaire	SECTEUR	LOCALITE	ADRESSE PHARMACIE	TEL PHARMACIE	Horaires et dates de réquisition
PHARMACIE DE LA FONTAINE	M BINETRUY Rémy M GARAVAGNO Stéphane	LARAGNE	05300 LARAGNE	5 Place de la fontaine	04 92 65 15 84	Vendredi 18 au jeudi 24 juil Nocturne Dimanche 20 Diurne
PHARMACIE DE LA LIBERTE	MIME COTTO Stéphanie	LARAGNE	05700 SERRES	Angle 7 Rue Varanfrein La liberté	04 92 67 03 55	Vendredi 25 au jeudi 31 juil Nocturne Dimanche 27 Diurne

PHARMACIE FONTRouGE	M FONTRouGE Albin M FONTRouGE Florian	VEYNES	05400 VEYNES	13 Avenue des Martyrs	04 92 58 00 72	Vendredi 11 au jeudi 17 juil Nocturne Dimanche 13 et lundi 14 juil Diurne
PHARMACIE DU HAUT BUECH	MIME D'ALESSANDRO Marie-Isabelle	VEYNES	05140 ASPRES-SUR-BUECH	Rue des Jardins	04 92 58 60 08	Vendredi 18 au jeudi 24 juil Nocturne Dimanche 20 Diurne
PHARMACIE CENTRALE	M TABOURET Patrick	VEYNES	05400 VEYNES	12, avenue Commandant Dumont	04 92 58 01 40	Vendredi 25 au jeudi 31 juil Nocturne Dimanche 27 Diurne

PHARMACIE BONNET	M BONNET Xavier	VALLEE DE L'AVANCE	05130 TALLARD	11 Place Comma ndant Dumont	04 92 54 12 92	Vendredi 11 au jeudi 17 juil Nocturne Dimanche 13 et lundi 14 juil Diurne
PHARMACIE LA SAULCE	M JOUSSELIN Franck	VALLEE DE L'AVANCE	05110 LA SAULCE	Place de la Liberté	04 92 54 25 15	Vendredi 18 au jeudi 24 juil Nocturne Dimanche 20 Diurne
PHARMACIE DU MOULIN PHARMACIE PARIILLON	M PARIILLON Romuald	VALLEE DE L'AVANCE	05230 LA BATTIE-NEUVE	65 Avenue Franc ois Mitterrand	04 92 50 34 67	Vendredi 25 au jeudi 31 juil Nocturne Dimanche 27 Diurne

NOM	Titulaire	SECTEUR	LOCALITE	ADRESSE PHARMACIE	TEL PHARMACIE	Horaires et dates de réquisition
PHARMACIE DU DRAC	MIME BOUVARD Manon MIME DEBIAGE Marion	CHAMPSAUR	05260 SAINT-JEAN- SAINT-NICOLAS	13 rte de Saint- Jean	04 92 55 92 30	Samedi 26 juil Nocturne Dimanche 27 juil Diurne et Nocturne

PHARMACIE DE LA FORET BLANCHE	MME TROTOBAS Johanne M FERRARIS Marc	GUILLESTRE	05600 RISOUL	Rue Principale	04 92 46 17 83	Vendredi 11 au jeudi 17 juil Nocturne Dimanche 13 et Lundi 14 juil Diurne
PHARMACIE DE VARS	MIME MELLET Julie	GUILLESTRE	05560 VARS	Les Claux Résidence Ski Soleil	04.92.46.52.50	Vendredi 18 au jeudi 24 juil Nocturne Dimanche 20 Diurne
PHARMACIE D'AIGUILLES PHARMACIE DENONFOUX	M DENONFOUX Damien MIME DENONFOUX Catherine	GUILLESTRE	05470 AIGUILLES	764 Rue du Bourg	04 92 46 70 09	Vendredi 25 au jeudi 31 juil Nocturne Dimanche 27 Diurne
PHARMACIE SERRE CHEVALIER 1500	MIME CASTRES Carine M NEYRA Mayeul	VALLEE SERRE CHEVALIER	05220 LE MIONNETIER- LES-BAINS	480 rte de Grenoble	04 92 24 44 70	Vendredi 11 au jeudi 17 juil Nocturne Dimanche 13 et Lundi 14 juil Diurne
PHARMACIE 1350	Mime DURIEU Laurène	VALLEE SERRE CHEVALIER	05330 ST CHAFFREY	158 Allée des Boutiques - Chantemerle	04 92 24 06 21	Vendredi 18 au jeudi 24 juil Nocturne Dimanche 20 Diurne
PHARMACIE DES ECRINS	MIME GARRIGOU Florence MIME LAROCHE Anne	VALLEE SERRE CHEVALIER	05240 LA SALLE-LES- ALPES	Centre Commercial Pré Long	04 92 24 70 58	Vendredi 25 au jeudi 31 juil Nocturne Dimanche 27 Diurne